

La gestion de cet héritage de la guerre froide était une tâche gigantesque, qui dépassait largement les capacités de la Russie et d'autres pays de l'ex-URSS. Quelques pays ont réagi dans les années 1990 en proposant des projets bilatéraux et multilatéraux pour tenter de réduire les risques que présentaient ces armes et les infrastructures qui soutenaient leur production. Certains progrès ont été accomplis, notamment dans le cadre du programme américain Cooperative Threat Reduction Program lancé par les sénateurs Sam Nunn et Richard Lugar, mais il fallait faire beaucoup plus. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont rappelé de manière tragique la gravité des menaces terroristes et souligné l'urgence d'empêcher que des terroristes et des États qui suscitent des préoccupations en matière de prolifération n'ajoutent des armes de destruction massive et des matières connexes à leurs arsenaux. Ces événements ont aussi joué le rôle de catalyseur dans la formation du Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes¹.

Le Partenariat mondial doit beaucoup au Canada. Lancé au Sommet du G8 de Kananaskis en juin 2002, où il a recueilli un ferme appui politique au niveau des dirigeants, il définit le cadre d'une coopération accrue pour la réduction de la menace mondiale. À ce sommet, les dirigeants du G8 se sont engagés à recueillir jusqu'à 20 milliards de dollars américains sur 10 ans pour soutenir des projets qui contribueraient à régler la question des ADM héritées de la guerre froide.

Le Canada, hôte du Sommet de 2002, a joué un rôle capital dans la formation du Partenariat mondial, tant en se faisant le champion du projet, pour y rallier d'autres pays du G8, qu'en définissant les principes et les directives qui sous-tendent ses activités. À titre de premier président du Groupe des hauts fonctionnaires du Partenariat

mondial, le Canada a également dirigé l'initiative au cours des premières étapes de sa mise en œuvre, où il s'agissait d'obtenir les engagements financiers initiaux, de faciliter l'élaboration de projets multilatéraux et bilatéraux et d'élargir le partenariat à d'autres membres que les États du G8.

Jusqu'à maintenant, 13 autres pays se sont joints au Partenariat mondial, et les engagements globaux avoisinent les 19 milliards de dollars américains. Ce montant est destiné à divers projets axés particulièrement sur des activités dans les quatre domaines déterminés comme prioritaires par les dirigeants du G8 :

- la destruction des armes chimiques;
- le démantèlement des sous-marins nucléaires déclassés;
- l'élimination des matières fissiles;
- la réorientation des anciens scientifiques de l'armement.

Le Programme de partenariat mondial du Canada a été créé en septembre 2002. Les efforts ont d'abord porté sur la mise en place de l'organisation et la définition de la structure du programme, ainsi que sur le recrutement des spécialistes, l'obtention des autorisations requises et la mise en place d'un cadre juridique détaillé. Il a fallu pour cela négocier de nombreux accords bilatéraux et multilatéraux ainsi que des ententes contractuelles particulières pour mener les projets à bien. Le Programme de partenariat mondial du Canada est maintenant pleinement opérationnel, et des projets sont réalisés dans tous les domaines prioritaires.

Les jalons et les réalisations du Programme de partenariat mondial du Canada entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006 sont énumérés ci-dessous :

¹ Aussi appelé « Partenariat mondial » ou « Partenariat ».



Des matières hautement radioactives qui pourraient être utilisées dans la fabrication d'une « bombe sale » alimentent à l'heure actuelle des phares russes. Photo : Gouverneur du comté de Finnmark (Norvège)